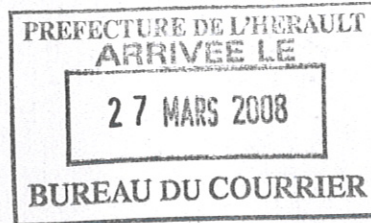




Nombre de conseillers
En exercice : 29
Présents : 27
Votants : 29
Date de la convocation : 14 mars 2008



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
—
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
—
X^e CANTON DE MONTPELLIER

N° 24

L'an deux mille huit et le vingt du mois de mars, le Conseil municipal de la Commune de Juvignac s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence du Maire.

PRÉSENTS : Mme SANTONJA, M. COMBE, Mme LABORDE, M. CONTE, Mme ROMERO, M. OUSSET, Mme GAUZY CHABLE, M. ALLOUCHE, Mme PLAYS, M. BOUISSEREN, Mme ALQADI NASSAR, M. CAPRON, M. PAUL, Mme CARRETIER, M. CARILLO, Mlle VAN ELST, MM SAUVAN, LE NGUYEN, M. ANTOINE, M. GRÉPINET, Mme CONFAIS, M. FÉVRIER, Mme TARAYRE, M. BOUSQUEL, Mme BOULANGÉ, MM PLANCHERON, SAVY.

PROCURATIONS : Mme RAMON BOTONNET en faveur de M. ALLOUCHE
Mme FONS VINCENT en faveur de Mme LABORDE

COMITE TECHNIQUE PARITAIRE – NOMBRE de MEMBRES

Rapporteur : Madame le Maire

Il est rappelé que le nombre de membres du comité technique paritaire doit être fixé par le Conseil Municipal.

Aussi est-il proposé au Conseil Municipal :

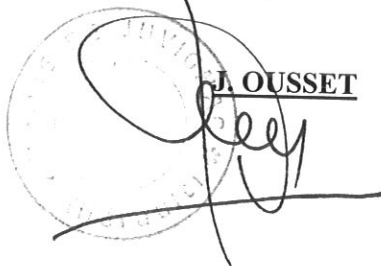
- de fixer à 8 le nombre de membres titulaires et à 8 le nombre de membres suppléants, sachant que le maire désignera par arrêté 4 titulaires et 4 suppléants représentant le conseil Municipal. Le personnel désignera lui aussi 4 titulaires et 4 suppléants pour le représenter.
- Liste « Le futur de Juvignac dans l'harmonie durable avec Danièle Santonja
 - Titulaires : Mme Laborde, M. Ousset, M. Bouisseren, Mme Carretier
 - Suppléants : Mme Romero, M. Carillo, Mme Antoine, Mme Confais
- D'étendre la compétence du comité technique paritaire de la commune au centre communal d'action sociale, conformément à l'article 32 de la loi du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale.

Mme Laborde, MM Ousset, Bouisseren, Mme Carretier ont été élus membres titulaires du comité technique paritaire à la majorité (6 contre)

Mme Romero, M. Carillo, Mme Antoine, Mme Confais ont été élus membres suppléants du comité technique paritaire à la majorité (6 contre)

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an sus dits.

Pour le Maire
L'adjoint délégué

A handwritten signature in black ink is written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'Mairie de...' and '2008'. The signature is written in a cursive style and is positioned over the name 'J. OUSSET' which is printed in bold, uppercase letters above the signature.

J. OUSSET

Acte rendu exécutoire
après dépôt en préfecture
le 27.03.2008
et publication
le 27.03.2008